

commune de vex

08-1

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ

Plan actuel 8

Légende

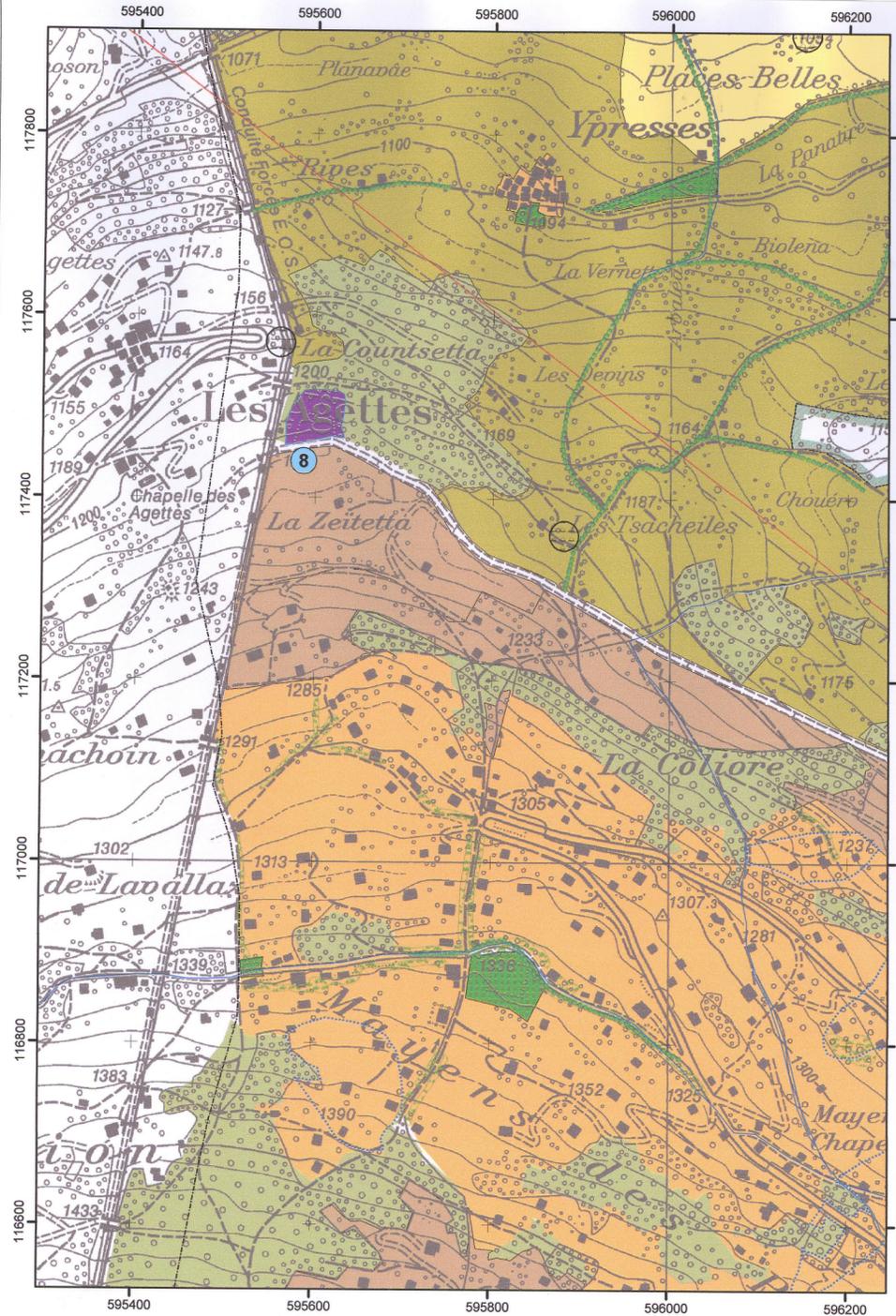
- Limite communale
 - Zone à bâtir
 - Zone constructions et installations d'intérêt public**
 - A
 - B
 - C
 - Zone agricole I
 - Zone agricole II
 - Zone agricole protégée
 - Zone dépôt de matériaux et déchetterie
 - Zone inculte
 - Aire forestière
 - Périmètre de modification
- A titre indicatif**
- Haies et bosquets
 - Zone archéologique
 - Ruisseaux, torrents

05.11.2012
échelle 1/5'000



Adopté par le l'Assemblée primaire en séance du : 16 juin 2005

Adopté par le Conseil d'Etat en séances des : 12 avril 2006 et 24 juin 2009



commune de vex

08-2

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ

Plan modifié 8

Légende

- Limite communale
 - Zone à bâtir
 - Zone constructions et installations d'intérêt public**
 - A
 - B
 - C
 - Zone agricole I
 - Zone agricole II
 - Zone agricole protégée
 - Zone inculte
 - Aire forestière
 - Périmètre de modification
- A titre indicatif**
- Haies et bosquets
 - Zone archéologique
 - Ruisseaux, torrents

05.11.2012
échelle 1/5'000



Adopté par le l'Assemblée primaire en séance du : 24.01.13

Adopté par le Conseil d'Etat en séance du :

Homologue par le Conseil d'Etat
en séance du : 9 SEP. 2015
Droit de sceau: Fr. 300

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

